



PROJET D'ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement

AVIS DE CONVOCATION

À tous les membres du conseil d'établissement pour une **assemblée** qui se tiendra le **mardi 27 février 2024 de 19h à 20h30, au salon du personnel**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	1 min.
2. Nomination d'un(e) secrétaire	1 min.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	1 min.
4. Suivi et adoption du procès-verbal du 30 janvier 2024	3 min.
5. Parole au public	
6. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)	1 min.
POINT D'ADOPTION	
7. Critères de sélection de la direction d'établissement 2024-25 (doivent être acheminés au la direction générale du CSSP avant le 12 avril 2024)	15 min.
POINTS D'INFORMATION ET DE SUIVI	
8. Projet éducatif 2024-27 (suivi de cheminement en vue de l'adoption prévue le 26 mars)	20 min.
9. Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école (suivi d'actualisation)	1 min.
10. Campagne de financement	10 min.
11. Réfection du parcours naturel (suivi)	10 min.
12. Parole au représentant au comité de parents	5 min.
13. Parole au personnel de l'école	
13.1. Personnel enseignant	5 min.
13.2. Personnel professionnel	5 min.
13.3. Personnel de soutien	5 min.
13.4. Direction	5 min.
14. Autres sujets :	
15. Rappel de la date de la prochaine assemblée	1 min.
16. Levée de l'assemblée	1 min.

Veuillez noter que le minutage inscrit se veut à titre indicatif seulement.

Nicolas Sallio
Président du Conseil d'établissement
École de la Passerelle

Sophie Lussier
Directrice
École de la Passerelle

